

2012

Bulletin d'information local



# CHASSELAY



la vignerette vu sur le pommier



## LE MOT DU MAIRE

Une de plus, la page de l'année 2012 sera bientôt tournée avec la parution de notre bulletin concocté par notre commission d'information et communication, que je remercie.

Je reviendrai sur deux faits marquants de notre vie communale :

- Le départ au mois de juillet, de notre secrétaire de mairie Babeth, après 20 années de bons et loyaux services au sein de notre commune. C'est pour des raisons professionnelles de son mari que Babeth a fait ce choix, quitter Chasselay pour Montpellier. Je tiendrai à la remercier pour toute son implication communale et pour moi, ces 11 années passées ensemble, avec pour objectif, apporter un service de qualité à nos administrés. Je ne vous cacherai pas que j'ai eu quelques jours de flottement après cette annonce que je n'attendais pas. Mon souhait était de créer un emploi sur la commune. Christiane a été retenue secrétaire, mise en stage pendant une année. Je la félicite pour la motivation qu'elle consacre à ses nouvelles fonctions.
- Le deuxième fait est l'achat de la propriété Rojat pour un montant de 180000 euros. Je remercie la famille pour la confiance qu'elle m'a apporté, tout particulièrement Jacqueline et André. Il faut penser au devenir de cette acquisition. Le conseil municipal opérerait pour engager une étude d'auberge de campagne et chambres d'hôtes, voir si le projet est viable surtout en ces périodes difficiles où les subventions des collectivités sont de plus en plus restreintes, surtout ne pas se presser, ne pas mettre la commune en difficulté financière ; « un essai que je désire transformer avec toute mon équipe ».

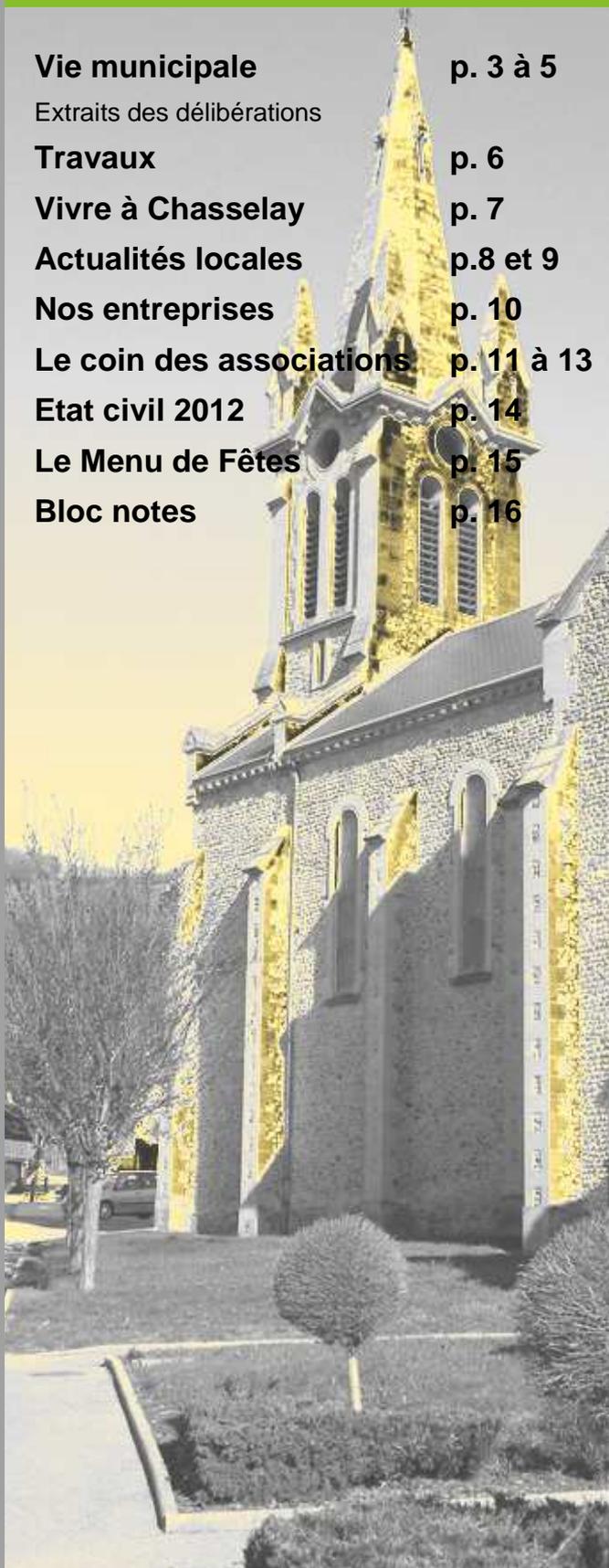
Bonne lecture de ce bulletin.

**Je vous donne rendez-vous le dimanche 20 janvier 2013 à 10 H 30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

Bonnes Fêtes à tous.

## SOMMAIRE

<b>Vie municipale</b>	<b>p. 3 à 5</b>
Extraits des délibérations	
<b>Travaux</b>	<b>p. 6</b>
<b>Vivre à Chasselay</b>	<b>p. 7</b>
<b>Actualités locales</b>	<b>p.8 et 9</b>
<b>Nos entreprises</b>	<b>p. 10</b>
<b>Le coin des associations</b>	<b>p. 11 à 13</b>
<b>Etat civil 2012</b>	<b>p. 14</b>
<b>Le Menu de Fêtes</b>	<b>p. 15</b>
<b>Bloc notes</b>	<b>p. 16</b>



**Le 24 janvier.****Ordre du jour :**

- Demande de subvention de mise en accessibilité l'école**
- Adhésion SEDI**
- Recensement de la population**
- Questions diverses**

**Délibération n° 1 :** Travaux de mise en accessibilité pour les enfants à mobilité réduite dans l'école communale.

**Délibération n° 2 :** Après plusieurs réunions sur ce sujet, le conseil décide l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Forteresse au Syndicat des Energies du Département de l'Isère SEDI.

**Délibération n° 3 :** Démarrage du recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2012. Désignation du Coordinateur Mme Allibe Elisabeth, désignation de l'agent recenseur Termoz Stéphanie. Le conseil décide de fixer la rémunération de Melle Termoz suivant le nombre d'exemplaires correctement contrôlés, remplis et retournés en mairie.

Isabelle Champon quitte son logement au 15 mars 2012, le conseil décide d'effectuer des travaux (changement de la moquette par du lino, changement de la chaudière gaz, montant estimatif 5 462 € TTC.

Afin de diminuer le poste de location de matériel, le conseil décide de faire l'acquisition d'une épareuse neuve pour un montant de 23 298 € TTC.

Fin des travaux dans la montée d'escaliers au 109 rue de la mairie montant de la facture Fangeat 3 333,38 € TTC.

**Le 09 mars 2012 :****Etaient présents : Tout le conseil****Ordre du jour :**

- Présentation et vote du compte administratif 2011**
- Convention avec la mairie de Serre-Nerpol pour l'école maternelle**
- Tarifcation de la salle des fêtes**
- Contrat de location**
- Convention avec la régie de Vinay pour intervention du personnel**
- Questions diverses**

Présentation et approbation du compte administratif 2011

Mandats émis : Investissement 113 840,22

Fonctionnement 221 643,32

Titres émis : Investissement 91 034,00

Fonctionnement 358 390,34

**RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET**

	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture	Fond de roulement
Investissement :	- 22 806,22	+ 31 793,23	+ 8 987,01	
Fonctionnement :	+ 136 747,02	+ 140 137,09	+ 216 884,11	225 871,12

Approbation de l'ensemble de la comptabilité soumis à son examen. Vote à l'unanimité le CA 2011.

Suite à l'ouverture de la maternelle à Serre-Nerpol il y a lieu de prendre une convention pour le versement d'une contribution financière pour l'année scolaire 2011- 2012, le montant s'élève à 800 € par enfants. En ce qui concerne l'année 2010-2011 Varacieux n'a pas envoyé la nouvelle convention.

**Délibération n°1 :** Monsieur le Maire demande que soit révisé le tarif de la salle des fêtes.

Tarif chasselairois pas de changement : 150 € du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre et 200 € du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril.

Tarif (Serre-Nerpol, Varacieux, Brion) : 170 € et 220 €

Tarif particuliers extérieurs : 270 € et 320 €

**Ces tarifs entrerons en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2012.**

Mise en place de petites ouvertures aux deux Moloks.

**Délibération n° 2 :** le 1<sup>er</sup> avril 2012 Gaëtan Allegret est le nouveau locataire du T3 au dessus de la salle des anciens pour un montant de 390 €.

**Délibération n° 3 :** Signature de la convention avec la mairie de Serre-Nerpol pour le versement d'une contribution financière pour la maternelle.

**Délibération n° 4 :** Signature de la convention de mutualisation avec la régie de Vinay pour l'intervention du personnel communal pour les missions d'exploitation courante sur les ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement.

Suite au dégel, une déclaration de dégât des eaux a été faite, un devis de remise en état du plafond de la classe et du logement supérieur s'élève à : 3578 €

**Le 23 mars 2012 :****Etaient présents : Tout le conseil****Ordre du jour :**

- Présentation du budget primitif 2012**
- Vote des taux des 3 taxes**
- Délibération d'affectation de résultat**
- Création de poste**
- Convention avec la commune de Brion pour rémunération heures épareuse.**
- Acquisition d'un bien immobilier**

**Présentation et approbation du budget primitif 2012**

Affectation de résultat au compte 1068 : 100 000 €  
 Report de fonctionnement au compte 002 : 116 884,11 €  
 Report d'investissement au compte : 8 987,01 €  
 Vote des taux des taxes locales TH 12.24 TFB 14.55 TFNB 36.63.

Prévisions budgétaires : Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu d'attendre l'ouverture des plis qui aura lieu le 20/04/2012 pour l'agrandissement du local ; il en suivra une réunion de conseil pour décider de la suite à donner.

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire demande à bulletin secret, de se prononcer sur l'acquisition de la maison ROJAT.  
 Après dépouillement : - votants = 11 - favorables = 11

Pour se faire, une demande d'emprunt sera faite dans plusieurs banques (CA centre est, CA sud est, CE) pour un montant de 180 000 €.

**Délibération** : Pour le remplacement de Mme Allibe, il faut délibérer pour la création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe.

Une convention devrait être prise entre la commune et la commune de Brion pour la location de l'épaveuse.

**Le 20 avril 2012 :**

**Etaient présents : Tout le conseil**

**Ordre du jour :**

**Délibération modificative**  
**Internet haut débit**  
**Emprunt**  
**Local**

**Délibération n°1** : Décision modificative pour le règlement du dépassement du marché pour l'aménagement du village.

**Délibération n°2** : Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de délibérer pour donner un avis sur l'intervention de la Ste Alsatis pour résoudre les zones blanches internet.

**Délibération n° 3** : Pour l'acquisition de la maison Rojat, le CA Sud Rhône Alpes a fait la meilleure offre. Pour un montant de 180 000 € sur 15 ans à 4,67 %.

Monsieur le Maire demande si le projet du local peut se réaliser. Après avoir étudié les différents devis, le conseil décide de renoncer à ce projet pour 2012 et propose de le réaliser sur le budget de 2013.

Devis de l'Entreprise Oliveira pour le changement des velux de la salle des fêtes pour un montant de 6 078,00 €HT.

**Le 01 juin 2012 :**

**Etaient présents : Tout le conseil**

**Ordre du jour :**

**Délibération SEDI**  
**Arrêté de nomination**  
**Départ Babeth**  
**Délibération changement locataires**  
**Arrête de nomination de régisseur**  
**Question diverses**

**Délibération n° 1** : Extension et renforcement de l'électricité de la chaudronnerie du Cordeau.

**Délibération n° 2** : Prime de départ pour Madame Allibe Elisabeth

**Délibération n° 3** : Départ de Monsieur Albanet, locataire T3 107 rue de la mairie. Suite aux dégradations qu'il a causé, l'appartement doit être rénové. Devis de Propose, de Mr Muthuon et de Mr Rey pour un montant de 11665 €.

Arrêté de nomination de Christiane Champon pour le remplacement de Madame Allibe Elisabeth au poste de secrétariat et de régisseur de recettes.

Monsieur le Maire informe le conseil de la signature du compromis de la vente Rojat.

**Le 29 juin 2012 :**

**Etaient présents : tout le conseil**

**Ordre du jour :**

**Travaux appartement et changement de locataire**  
**Contrôle Direction Service Vétérinaire à la cantine**  
**Alsatis**

Rénovation de l'appartement 109 rue de la mairie pour un montant de 11665€.  
MUTHUON (5800.00) PROPOSE (3577.00) REY (2288.24)

Suite au contrôle de la Direction Service Vétérinaire à la cantine, nous sommes contraint de prévoir certains aménagements (achat de placard, tenue vestimentaire aux normes).

Le Conseil général et la Société Alsatis prévoient de finir les travaux des antennes vers le 15 août. Début septembre les offres internet seront soumises aux clients.

### Le 31 août 2012 :

**Etaient présents : Tout le conseil**

#### **Ordre du jour :**

**Contrat de location  
Coupe Affouagère  
Gaz de schiste  
EPFL**

**Délibération n°1 :** Le 01/09/2012 Florence Revol est la nouvelle locataire du T2 au dessus de l'ancienne mairie pour un montant de 330.00 €.

**Délibération n°2 :** Demande à l'ONF de procéder en 2012 au martelage des coupes n°17, celles-ci seront destinées à la commercialisation en bois sur pied.

**Délibération n°3 :** Non à l'extraction et à l'exploitation des gaz de schiste.

**EPFL :** -Le Maire informe l'adhésion de la communauté de commune à l'EPFL.

- Cet organisme permet d'acheter temporairement des biens communaux, en attendant que la commune finalise un projet.

Renforcement du transformateur à la chaudronnerie du cordeau estimé à 50062.00€. Participation collectivité 9318.00€

Remise en état des équipements de sécurité de la salle des fêtes par Monsieur Sergent.

### Le 28 septembre 2012 :

**Etait absent : Pevet Béatrice**

#### **Ordre du jour :**

**Changement de locataire**

**Approbation de l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre du nouvel établissement public de Coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes Vercors Isère et Vinay  
Plan de prévention atmosphère de la région grenobloise**

**Délibération 1 :** Le 01/10/2012, Maud Marchand est la nouvelle locataire du T3, 80 route de Toutes Aures pour un montant de 380 euros.

**Délibération 2 :** Périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes Vercors Isère et Vinay en y ajoutant trois communes La Rivière, Saint Quentin sur Isère et Montaud.

**Délibération 3 :** Plan de protection pour améliorer la qualité de l'air.

Le Conseil municipal prend connaissance du courrier du Préfet daté du 25 juin 2012 qui sollicite l'avis des communes membres du SCOT de la région grenobloise sur le projet du plan de Protection de l'Atmosphère de la Région Grenobloise.

Les actions projetées concernent des domaines très variés comme l'industrie, les transports, le résidentiel, l'urbanisme ou les pics de pollution.

Après avoir pris connaissance de ces actions le conseil, bien que favorables à un plan de protection pour améliorer la qualité de l'air, s'inquiètent d'un certain nombre d'entre elles qui semblent inadaptées pour des communes en milieu rural et parmi elle :

- Limiter le développement des chaufferies collectives au bois...

- Comment peut-on limiter l'énergie bois alors que la filière bois est un facteur important du développement rural ?

### Le 09 novembre 2012 :

**Etaient présents : Tout le conseil**

#### **Ordre du jour :**

**La communauté de communes.**

**Maison Rojat.**

**Travaux salle des fêtes , Ecole et Logements Communaux.**

**Délibération n°1 :** Approbation de la dénomination du siège et des modalités de représentation des communes au sein de la future Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors suite à la fusion des Communautés de communes de Vinay et Vercors Isère.

Election des délégués pour la nouvelle Communauté de Communes.

Pour la maison Rojat, une étude sera faite pour le projet d'une auberge et chambres d'hôtes

Changement de volet roulant et réparation du rail pour la salle des fêtes, pose de stores pour l'école d'un montant de 1007.03€ , et Changement de Vélux d'un montant de 947.23€ à l'appartement rez-de-chaussée nord.

Pour l'église, plusieurs devis sont en cours, pour changer l'amplificateur avec micros et enceintes.

Contrôle de la SOCOTEC pour la salle des fêtes, rien à signaler

Subvention accordée de 7700.00€, pour l'aménagement du village

63H50 de travaux d'épareuse ont été effectués à la commune de Brion.

## L'hiver avant l'heure :

Cette année, les feuilles des arbres n'étaient pas encore au sol, que brutalement l'hiver faisait déjà son apparition. Et quelle surprise de voir chuter aussi brutalement le thermomètre au dessous de zéro alors que nous n'étions encore que le 27 octobre !

Pire que cela, les flocons virevoltaient en soirée accompagnés d'une bise qui, mes amis, se serait cru en plein février.

Le lendemain, au réveil, une couche de neige de 25cm au village avec des congères dans tous les endroits connus, paralysaient la circulation du dimanche.

Tout cela me direz vous, ne sont que quelques désagréments d'arbres cassés et une journée de dimanche bien au chaud de la cheminée.

Encore fallu-t-il que nos services de déneigement puisse réagir à temps, avec du matériel qui, bien évidemment, n'est pas opérationnel à cette date.

Fort heureusement, notre cantonnier Alain réagit vers 2 heures (du matin) pour retirer l'épareuse au profit de la lame.

Les congères de la Faighta furent retirées en totalité en fin de journée, ce qui confirme que notre équipage de deux chasses-neige et déjà bien opérationnel !

## Aménagement du village

Tel que cela était prévu et validé, l'aménagement du village sur les deux voies de circulation a pris fin en octobre dernier ;

Le souhait de très nombreux Chassellais était de voir ralentir les véhicules lors de la traversée de notre village.

Cela est chose faite puisque l'élaboration de 2 chicanes, de 3 ralentisseurs et d'un carrefour surélevé nous permettent aujourd'hui de constater que le bourg a retrouvé une sécurité convenable.

La finalité de ces opérations fut le revêtement de la voie D22 par un tapis de bitume. Rappelons que cette dernière opération a été entièrement pris en charge par le Conseil Général.

## Table d'orientation

Où pouvons nous nous promener dans les coteaux de Chasselay ? Si on allait jusqu'à la nouvelle table d'orientation! Direction Beauvillard, chemin de la Vernerette, ensuite à gauche, on y est!

La table d'orientation est installée sur son lit de graviers, des arbustes sont plantés à proximité, nous voyons de la table, Chasselay à gauche, Varacieux à droite en face se défile le Vercors au loin nous apercevons la Chartreuse ; Une vue magnifique! La table d'orientation, financée par la CCV, a été inaugurée le 8 juillet

2012 en présence de M. BUISSON, président de la CCV, M. CHAMPON Gilbert, Maire de Chasselay, M. PAYRE FICOUT, Maire de Varacieux ainsi que leurs conseils municipaux et de nombreux habitants des 2 communes. Ensuite un verre de l'amitié a été partagé, certains sont restés pour pique-niquer autour de la table.



# VOEUX 2013

Le Maire, les Adjoints et le conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux de la nouvelle année qui se déroulera :

**le dimanche 20 janvier 2013 à 10h30 à la salle des fêtes.**

Chacun pourra ensuite partager le traditionnel verre de l'amitié et rencontrer celles et ceux que nous croisons trop rarement.

## TAXE D'HABITATION

Parmi les taxes que nous sommes tous contraint d'assumer, la recette de la taxe d'habitation entre autre, est répartie entre plusieurs bénéficiaires dont votre municipalité.

Très conscient de la charge imputée à chaque foyer, le conseil municipal de Chasselay a décidé de ne pas augmenter le pourcentage de cette taxe.

De ce fait, si vous avez remarqué une quelconque augmentation de montant, ceci n'est dû qu'à l'augmentation de la base d'imposition.

## ORDURES MENAGERES

Nous rappelons à chaque foyer de notre commune, que la municipalité est disposée à tout enlèvement d'objets encombrants suivant votre demande en Mairie.

- **SICTOM** : Comme chacun d'entre vous a pu le constater dans les colonnes des journaux, le dossier des ordures reste sujet à polémiques en agglomération.

Nous tenons toutefois à remercier et féliciter la majorité des Chasselairois pour leur sens civique et responsables, afin que notre village reste paisible et que nous ne soyons pas identifiés au rang des détracteurs.

Certes, nombreux sont les points à améliorer, tant sur le plan pratique que juridique, mais sachez aussi que les délégués de notre commune suivent de près ces sujets et savent intervenir dans l'intérêt de nous tous.

## NOS AMIS LES BETES...

Vivre à la campagne est un privilège pour la plupart d'entre nous ; espace de liberté, paysages grandioses, air pur et proximité immédiate avec la nature.

Mais n'oublions pas que la liberté des uns s'arrête là où...

Effectivement, quel plaisir de venir enfin aménager dans cette maison tant rêvée, avec la possibilité pour les enfants d'avoir des animaux domestiques !

Bien sûr que le petit chaton sera cajolé, chouchouté à souhait, mais, petit deviendra grand, avec des désirs de reproduction que seuls les parents peuvent prévoir...

Si bien qu'aujourd'hui, la municipalité doit faire face justement au manque d'anticipation de certaines personnes.

Dans ce cas (qui n'est par ailleurs pas spécifique à Chasselay), les services de la SPA ont été alerté par la Mairie afin de capturer ces félins et de procéder à des stérilisations pour les animaux non identifiés.

Rappelons que les chats en surnombre provoquent des dégradations importantes sur la faune domestique ou sauvage, et que chaque propriétaire en est responsable.

## Un nouveau visage à la mairie..

Tel que notre Maire vous le présentait en introduction, le secrétariat de Mairie a été confié au départ de Mme Allibe, à Mme Christiane Champon (née Tomasset pour ses origines). Cet air de changement au centre logistique de la commune, fut très bien accepté par toutes et tous, et nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse trouver satisfaction lorsque vous consultez nos services.



## Cantine



Depuis une vingtaine d'années, Renée concocte de super repas pour nos enfants. Il y a quelques années, lors des travaux de l'école, la cantine a été réaménagée avec du matériel neuf; tout fonctionnait bien pour nos 14 élèves inscrits. Malgré cela, en mai Renée a reçu la visite d'un inspecteur de la DASS! La commune a été obligée, pour maintenir ce service, d'améliorer certains points: pédale sous évier, distributeur de produit désinfectant, poubelle au normes, placard individuel et personnel pour Renée.

Renée a revêtu une tenue obligatoire, charlotte sur la tête, blouse et tablier blancs et sabots, du matériel est venu

compléter sa cuisine: Un thermomètre pour les aliments, une glacière homologuée pour le transport des denrées et dans un futur proche Renée suivra un stage sur l'hygiène en restauration. La commune s'est investie pour répondre à la demande de l'inspecteur, en espérant que cela suffira pour maintenir notre cantine!!!

## ADMR

Les nouveaux locaux de l'ADMR se situent grande rue à Vinay. et ont été inaugurés le samedi 1er décembre dernier.

L'ADMR intervient sur 16 communes du territoire il y a 381 clients ce qui représentent 50983 heures et 16206 repas livrés à domicile, 28 bénévoles, 53 salariés dont 3 d'entre elles résident à Chasselay: Viviane, Béatrice et Isabelle qui connaissent très bien leurs foyers et sont très appréciées.

Sur la commune, 2038 heures sont effectuées, 609 repas sont livrés.

17 personnes sont abonnées à la téléassistance FILIEN, c'est à dire qu'elles portent un bracelet ou collier qu'elles peuvent déclencher en cas de chute ou autre problème. Dans ce cas, elles sont reliées à une centrale téléphonique qui rappelle. Si ils n'arrivent pas à joindre la personne, ils contactent un proche ou les secours.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à en parler à vos employées.



**REPAS DES ANCIENS**



**CEREMONIE DU 8 MAI 1945**

**INAUGURATION DE LA TABLE D'ORIENTATION**



# NOS ENTREPRISES

<b>Le RIAD SALAM</b> Restaurant, spécialités marocaines		04 76 64 24 90	
<b>La Bourrelière</b> maison d'hôtes	814, route du midi	04.76.38.33.78	<a href="mailto:vienot.eric@orange.fr">vienot.eric@orange.fr</a>
<b>Juvin Guy</b> gîte de France	288, chemin de pomera	04.76.64.21.12	
<b>Matraire Sébastien</b> gîte rural	280, impasse de la Charbonnière	06.32.18.19.03	

## Artisans et Entreprises

<b>Garage ARDIN</b> garage automobile	848, chemin de beauvillard	04.76.64.25.48	
<b>Chaudronnerie du Cordeau</b> chaudronnerie industrielle	333, impasse du Cordeau	T: 04.76.64.21.20 F:04 76 64 26 02	<a href="mailto:cdc.d@wanadoo.fr">cdc.d@wanadoo.fr</a>
<b>PRO'POSE Mazzilli Michel</b> pose de revêtement de sol	145, chemin de Bordonnas	T /fax :04 76 36 11 48 mob: 06 12 98 71 98	
<b>STELLA Laurence Champon</b> coiffure à domicile	333, route des Bavornes	04.76.64.27.57	
<b>Muthuon Stéphane</b> Peinture déco placo	4, impasse la croix perret	04.76.64.41.03	
<b>Rey Mickael</b> Plomberie	12, impasse du château	T: 04 76 36 81 86 M: 06.86.84.13.25	
<b>Berengario claud</b> Peinture, carrelage, ..	route du midi	04 76 64 21 83 09 75 65 92 78	
<b>ADIRELEC, Vincent Sergent</b> Electricité, Electroménager, neuf, dépannage	143, chemin du Buisset	06 76 14 27 31	<a href="mailto:Vincent.sergent@wanadoo.fr">Vincent.sergent@wanadoo.fr</a>

Mercredi 7 novembre a eu lieu l'ouverture à St Marcellin du nouvel « Espace permanent » dédié aux jeunes 16/25 ans du Sud-Grésivaudan sortis du système scolaire.

Accompagnés par un animateur de la Mission Locale, les jeunes sont aidés dans leurs recherches d'orientation, de formation, d'emploi,...

De nombreuses documentations (DVD, fiches métiers, catalogue de formation, logiciels...), du matériel informatique connecté à internet et un téléphone pour appeler les employeurs sont mis à leur disposition. A l'affichage, ils pourront trouver les offres d'emploi du territoire, les offres de formation ainsi que les actions du territoire liées à la recherche d'orientation, de formation ou d'emploi.

Espace gratuit et convivial (café et thé offerts) ouvert tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h30 à 12h en libre accès. Rendez-vous à la Mission Locale, bureau 110 au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier à St Marcellin.



Petit tour d 'horizon sur les manifestations qui ont animé notre village durant cette année :  
Nous avons commencé le premier jour par l'organisation conjointement avec les membres du foyer de Serre Nerpol de notre premier jour de l'an qui fut un succès.

Ensuite, la soirée des années 80' ou très jeunes et plus anciens aiment se retrouver autour de musiques populaires. Bonne ambiance et sécurité sont les maîtres mots de cette soirée privée.  
La chasse aux œufs de Pâques remplit toujours le fond des paniers de tous les enfants peu nombreux.  
La première randonnée pédestre « la Chasselloise » conjointement avec le sou des écoles a permis à quelques 200 marcheurs de redécouvrir nos Chambaran .

La fête d'été en juillet avec l'après-midi son concours de pétanque ou trop peu d'amateurs de notre commune se sont comparés. Le soir, le traditionnel cochon à la broche avait laissé place au jambon braisé accompagné de flageolets, animée par un nouvel orchestre sans oublier le magnifique feu d'artifice sous le soutien de la municipalité que nous remercions.

Nouveauté encore, 2 semaines plus tard, la sortie en car dans le pays du Cerdon, afin d'y découvrir le matin une ancienne soierie, à midi la gastronomie locale (quenelles de Nantua) et l'après-midi la dégustation de ce vin local pétillant très sympathique, une bien belle journée où nous avons pris en charge le moyen de déplacement.

Vient ensuite en octobre notre assemblée générale ou seulement deux personnes extérieures aux bureaux ont dénié venir ce joindre (Mr. le maire ainsi que Bruno président de la chasse ) encore merci à eux.

Faute d'avoir pu compléter notre bureau (sept personnes ) nous allons tout de même prévoir des manifestations sur cette nouvelle année à venir.

Le 23 février, venez nombreux apprécier une pièce de théâtre très drôle: "Le propre de l'homme".

En mars la soirée privée des années 80' a bien trouvée sa place. La chasse aux œufs en chocolat à trouver dans l 'herbe et les massifs le dimanche matin de Pâques pour le bonheur de tous les enfants.

En avril, le 28, nous compléterons la randonnée pédestre « La Chasselloise » par 1 ou 2 parcours VTT afin de coller aux nombreuses demandes.

La fête de l'été en juillet et sur ce même mois une nouvelle sortie en car, ou nous vous confirmerons la destination.

Laissez-moi au nom de toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaitez de très bonne fêtes de fin d'année.

Le président - Michel MARCHAND



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## Le sou des écoles

Le bureau du sou des écoles reste inchangé pour cette nouvelle année, un grand merci à tout les bénévoles au service de nos enfants.

Le cycle piscine est reconduit, tous les jeudis après midi les enfants se rendent en bus à la piscine de Chatte.

Coté nouveauté, une sortie à l'espace ST Laurent de st Marcellin est programmée durant la semaine de l'autonomie pour l'ensemble des enfants des deux écoles.

Cotés finance une vente de Pizza cuite au feu de bois dans le four de Serre Nerpol a eu lieu le samedi 17 Novembre.

Un marché de Noel s'est déroulé le vendredi 14 décembre à la salle des fêtes de Chasselay rassemblant les enfants des 3 classes qui ont mis tout leur cœur pour proposer un magnifique spectacle, conclus par un arbre de Noel.

Le traditionnel loto aura lieu à Chasselay le Samedi 16 mars, merci de réserver le meilleur accueil aux enfants qui vous solliciterons pour la vente des cartons.

Enfin suite au succès de la randonnée pédestre, cette dernière est reconduite cette année, toujours en coopération avec le comité des fêtes, alors à vos baskets, et nouveauté cette année un parcours VTT vous sera proposé, venez nombreux...

## L'A.C.C.A.

Quand les chasseurs s'unissent pour le plaisir de tous.

L'organisation de la chasse en France est divisée en deux modes de gestion complètement différent, pour simplifier et à quelques exceptions près celui appliqué par les départements du Nord et celui qui régie les départements du Sud.

Pour le Nord l'ensemble des territoires privés sont mis en commun à la disposition des communes qui se chargent de commercialiser la chasse au meilleur prix sous la forme d'enchères publiques.

La chasse communale est donc mise à prix à des sommes importantes elle est de ce fait « confisquée » aux propriétaires terriens et aux habitants des communes concernées.

Pour les départements du Sud, dont nous faisons parti c'est la loi Verdeil qui s'applique. Elle rend en quelque sorte le droit de chasse aux habitants et aux propriétaires terriens.

Les territoires sont aussi mis en commun et mis à la disposition d'une Association Communale de Chasse Agréée que nous connaissons sur le sigle ACCA.

Cette association loi de 1901 est comme son nom l'indique Agréée par le préfet et sa Gestion en est confiée à un conseil d'administration local élu par les membres de l'association.

Les conditions d'adhésions bien que parfois soumises à contestation sont plus simple et non basées sur le critère financier, il suffit d'habiter la commune, ou d'être ascendant ou descendant d'un habitant.

Cette démocratisation de la chasse n'empêche pas ces chasseurs de se mobiliser pour la faune, prenons pour preuve la réintroduction du chevreuil il y a maintenant une vingtaine d'années. N'oublions pas que ce charmeur qui se laisse facilement admiré par tous avait disparu de nos bosquets depuis bien longtemps. Une gestion saine en concertation avec la fédération départementale lui assure dorénavant la pérennité.

Une démarche identique est en cours sur le Cerf qui, sans faire de bruit, sauf les soirs de brames, est en train de coloniser discrètement nos Chambaran, c'est quand même mieux que la décharge promise, à laquelle soit dit en passant les chasseurs ont été de farouches opposants.

Depuis de nombreuses années l'ACCA de Chasselay adhère à une autre forme d'association : l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) qui regroupe actuellement neuf communes : Brion, Serre Nerpol, ST Geoires, Varacieux, Chasselay, Murinais, Chevrières, St- Vérand et St-Appolinard.

Cette association forme ainsi un territoire important de plus de 5000 hectares où les membres de chaque ACCA peuvent chasser le Gibier de passage en s'acquittant d'une adhésion unique.

L'AICA des Chambaran s'est engagée depuis cette année, avec le concours de la fédération des chasseurs de l'Isère dans une action de gestion du lièvre, autre gibier adulé par les chasseurs locaux.

Au printemps une estimation des populations présentes sur le territoire est établie par des comptages nocturnes selon un protocole et un parcours établi au préalable et surtout déclaré en gendarmerie pour éviter toute confusion lors des sorties où les prés sont éclairés par de puissants projecteurs depuis un véhicule.

Ce comptage rigoureux des animaux donne un aperçu de la population à la sortie de l'hiver, et par expérience permet de déterminer un nombre maximal d'animaux à prélever à la chasse.

La chasse n'est pas la cause principale de la mortalité de ce dernier, nous pouvons citer : la route, les prédateurs (chats domestiques, chiens errants, renards, buses), la mécanisation agricole et les produits phytos-sanitaires, même si ces derniers s'améliorent avec le temps.

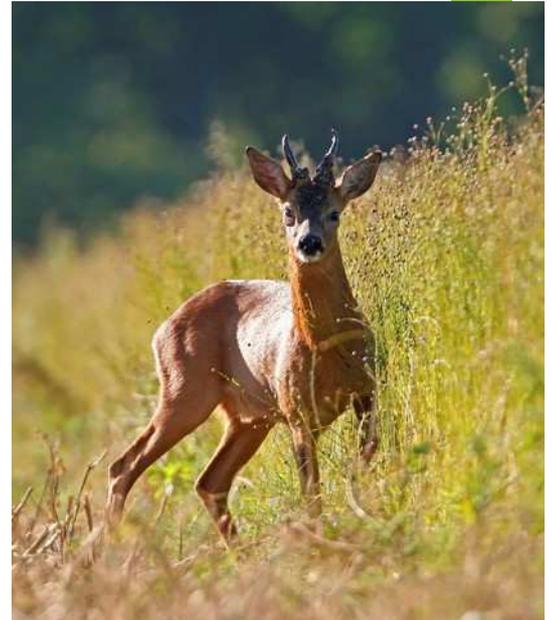
En octobre après quelques jours de chasse, les chasseurs se réunissent apportant chacun une patte avant de chaque animal prélevé.

Une analyse de cette patte par un technicien de la Fédération des chasseurs de l'Isère nous permet de déterminer si le lièvre a plus ou moins de 6 mois, donc de savoir si ce dernier était présent au printemps ou si il est né entre temps.

Une présence de plus de 50% de jeunes démontre une bonne reproduction et la chasse peut continuer et le « quota » sera réalisé comme prévu préalablement.

Dans le cas contraire démontrant une mauvaise reproduction, la chasse doit être arrêtée pour préserver les géniteurs et préparer la saison prochaine

Ces actions de tous les jours rendent possible la présence de gibier naturel sur nos communes, pour le plaisir de tous.



## Filet mignon aux châtaignes et à la compote de pomme :



### Ingrédients :

- 1 filet mignon de porc (éventuellement de veau)
- 2 gros oignons
- 1 bocal de châtaignes épluchées
- pommes
- sel
- huile d'olive.

Faire blondir les oignons dans l'huile puis mettre le filet à dorer.

Quand le filet est bien doré sur tous les côtés, ajouter les châtaignes.

*Si les châtaignes ne sont pas cuites, les plonger 10 minutes dans l'eau bouillante et enlever la peau. Pour ma part, je stérilise des châtaignes à l'automne et utilise donc un bocal d'un litre pour faire ce plat.*

Fermer la cocotte et laisser cuire 20 bonnes minutes après la mise sous pression à feu moyen.

Ajouter un peu d'eau si c'est trop sec.

Pendant ce temps, faire la compote de pomme très peu sucrée (*pleine cocotte minute de pommes épluchées et coupées en gros morceaux*)

Saler au moment de servir.

## Tiramisu à la crème de marrons :

### Pour 8 personnes :

- 24 biscuits à la cuiller
- 1 pot de mascarpone de 250 g
- 4 œufs
- 50 g de sucre en poudre
- 250 g de crème de marrons
- 5 marrons glacés
- lait chocolaté



Mélanger le mascarpone avec les jaunes d'œufs et le sucre, puis ajouter la crème de marrons.

Concasser les marrons glacés et incorporer les éclats de marrons à la préparation.

Battre les blancs en neige puis les incorporer à la préparation précédente.

Tremper les biscuits à la cuiller dans le lait chocolaté (dans une assiette creuse) et les disposer au fond d'un plat.

Alterner, dans le plat, une couche de crème puis une couche de biscuits et terminer par une nouvelle couche de crème.

Pour finir, saupoudrer avec du chocolat en poudre.

Mettre au frais au minimum 3 heures.

L'idéal étant de préparer le tiramisù la veille.

**Alexandra Sanchez et Aissani Cyril**  
le 02.juin 2012



**Coralie Girard et Yoann Caillat**  
le 30 août 2012



**Emilie Chevallier et Sébastien Mathon**  
le 25 août 2012



**Nadège Chalaye et Christophe Chapel**  
le 25 août 2012



A noter : Julie Puech et Olivier Pardon Prévu le 22 décembre 2012

## LES P'TITS CHASSELAIROIS 2012 !!!

Mathis Leborgne  
Abel Marchand  
Maëlys Patras  
Quentin Bacquet

Le 08 janvier 2012  
Le 27 février 2012  
Le 29 mars 2012  
Le 28 avril 2012

Manon Chapel  
Romy Caillat  
Julie Sergent

Le 12 mai 2012  
Le 22 juin 2012  
Le 11 septembre 2012

## NOS DEFUNTS

Marie-Jeanne Lile  
Irène Jullin  
Noël Jacquemet  
Yvette Dorne

Le 05 mars 2012  
Le 28 août 2012  
Le 10 septembre 2012  
Le 16 septembre 2012

Horaires secrétariat mairie Téléphone /Fax mairie e-mail	Les mardi et jeudi Le vendredi 04 76 64 23 10 chasselay38.mairie@orange.fr	8h00 à 12h00 14h00 à 19h00 <b>NOUVEAUX HORAIRES !</b>
Permanences de Mr le Maire	Le vendredi	Sur rendez vous
Tarif salle des fêtes de Chasselay	Habitants de la commune Particuliers extérieurs Locations matériels	1/05 au 30/09 150 € du 1/10 au 30/04 Montant : 200 € 1/05 au 30/09 250 € du 1/10 au 30/04 Montant : 300 € Table 1.60 € chaise 0.80 €
Nuisances sonores	jours ouvrables 8h12h /14h19h30	Samedi 9h/12h 15h/19h Dimanche /jours fériés 10h 12h
SICTOM .....04 76 38 66 03 Déchetterie de Vinay 04 76 36 79 29	Du lundi au jeudi Vendredi et samedi	13h30 à 18h 9h00 à 18 h
Déchetterie de St Marcellin 04 76 38 36 94	Du lundi au jeudi Vendredi et samedi	13h30 à 18h 9h00 à 18 h
Régie eau et assainissement de Vinay ..... Service dépannage:	04 76 36 90 57 04.76.36.94.01	Contact@regie-vinay.fr
Agence postale de Varacieux	04.76.36.37.45	Lundi, jeudi, vendredi : 13h30 –16h00 Mercredi, samedi : 9h00—11h30
A.D.M.R	04 76 36 78 62	
Ecole / Cantine	04 76 64 26 29	
Garderie	04 76 64 26 29	7h30 à 8h 30 et 16h à 18h
Assistance maternelle	04 76 36 92 10 Fax 04 76 36 86 47	
Centre de loisirs 04 76 38 9527	Fax 04 76 36 86 47	Les mercredis et vacances scolaires

## RAPPEL AUX PLUS JEUNES !!

Le droit et le devoir de chaque citoyen est de pouvoir voter à partir de l'âge de 18 ans.

Ceci n'est pas systématique ni automatique.

Toute personne dont l'âge est de 18 ans révolu, habitant déjà sur la commune ou arrivant sur la commune, doit se faire recenser avant le 31 décembre en mairie.